

Assurer le progrès dans un monde incertain

Le
budget
en bref
de 2001



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

**© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2001)
Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire
ce document doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, Tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

ou dans les librairies participantes.

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-23/2001-2F
ISBN 0-662-86495-6



Le budget de 2001

Les Canadiennes et les Canadiens traversent actuellement une période marquée par une grande incertitude économique.

Pour la première fois en 25 ans, nous devons composer avec un ralentissement économique mondial, aggravé par les attentats terroristes perpétrés aux États-Unis le 11 septembre.

Le budget de 2001 fait avancer le plan à long terme du gouvernement, visant à bâtir une économie forte et à assurer la sécurité de la société. De plus, il donne suite aux préoccupations de l'heure en matière d'économie et de sécurité. Ce résultat est atteint de quatre façons.

- Premièrement, le budget offre un stimulant à l'économie en cette période de ralentissement et d'incertitude à l'échelle mondiale. Il confère aux Canadiens les moyens de tirer pleinement avantage de la reprise prévue pour l'an prochain.
- Deuxièmement, le budget renforce la sécurité personnelle et la sécurité économique en protégeant les Canadiens, en maintenant les terroristes hors du pays et en gardant une frontière ouverte et efficace.
- Troisièmement, dans l'optique d'une saine gestion financière, le budget est équilibré pour cet exercice et le sera pour les deux suivants.
- Quatrièmement, le budget maintient intégralement le plan de réductions des impôts de 100 milliards de dollars et l'aide de 23,4 milliards accordée au titre des soins de santé et du développement de la petite enfance.

Ralentissement de l'économie mondiale et conséquences pour le Canada

La croissance a accusé un sérieux ralentissement dans toutes les grandes économies au cours du premier semestre de cette année. Un éventail de facteurs a contribué au ralentissement mondial, notamment une hausse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie ainsi qu'une baisse marquée de l'investissement dans la haute technologie à l'échelle mondiale. Les événements du 11 septembre ont causé un choc supplémentaire à l'économie mondiale, perturbant l'activité économique et minant la confiance, surtout aux États-Unis.

Les prévisionnistes ont encore revu à la baisse leurs prévisions relatives à l'économie américaine pour tenir compte de la récession en cours. L'économie américaine devrait être faible au cours du premier semestre de 2002, puis reprendre durant le deuxième semestre.

Cette situation touche l'économie canadienne, qui a déjà connu un ralentissement considérable en raison de la plus faible demande à l'exportation de notre plus grand partenaire commercial. L'économie canadienne s'est contractée au troisième trimestre et la plupart des prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'elle fléchisse davantage au quatrième trimestre. Selon eux, la croissance devrait être positive, quoique modeste, au cours du premier semestre de 2002, et elle devrait reprendre au cours du semestre suivant.

Les perspectives de l'économie mondiale suscitent beaucoup d'incertitude. Si la confiance des consommateurs et des entreprises aux États-Unis s'effrite davantage, la croissance de l'économie mondiale pourrait demeurer faible et la reprise pourrait être retardée.

Le Canada est mieux placé pour faire face à des périodes économiques difficiles qu'il ne l'était lors de la récession du début des années 1990. En effet, il :

- a assaini ses finances publiques grâce à des budgets équilibrés et au remboursement de la dette;
- a introduit un programme de réduction des impôts de 100 milliards de dollars, ce qui, toute proportion gardée, représente une réduction supérieure à celle appliquée par les États-Unis;
- a maintenu l'inflation à un taux faible et stable;
- a continué de réduire la dette extérieure;
- bénéficie de taux d'intérêt qui n'ont jamais été aussi faibles.

Les progrès financiers du Canada jusqu'en 2000-2001

Le gouvernement du Canada a dégagé un excédent budgétaire de 17,1 milliards de dollars en 2000-2001. Il s'agit de l'excédent annuel le plus élevé depuis la Confédération; de plus, c'est le quatrième exercice consécutif où un excédent est enregistré, après ceux de 3,5 milliards de dollars en 1997-1998, de 2,9 milliards en 1998-1999 et de 12,3 milliards en 1999-2000.

La dette publique nette a diminué de 35,8 milliards de dollars depuis 1996-1997, où elle avait culminé à 583,2 milliards. Elle se chiffre actuellement à 547,4 milliards de dollars. Le remboursement de la dette, jumelé à la croissance vigoureuse de l'économie canadienne, a donné lieu à une nette diminution du ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB). Ce ratio s'établit à 51,8 % en 2000-2001 après avoir atteint un sommet de 70,7 % en 1995-1996. Cette diminution de la dette publique nette a rendu possible une économie de 2,5 milliards de dollars chaque année au chapitre des intérêts à payer sur la dette.

La dette fédérale contractée sur les marchés, c'est-à-dire la dette émise sur les marchés de crédit, a diminué de plus de 30 milliards de dollars, passant d'un montant record de 476,9 milliards de dollars en 1996-1997 à 446,4 milliards en 2000-2001. Le ratio de la dette contractée sur les marchés au PIB est descendu à 42,3 % après avoir atteint 57,8 % en 1995-1996.

La part de chaque dollar de recettes perçues par le gouvernement fédéral devant être consacrée au paiement des intérêts sur la dette publique, qui a atteint 36 cents en 1995-1996, s'élève à 23,6 cents en 2000-2001, soit son niveau le plus bas depuis 1981-1982.

Les dépenses de programmes fédérales exprimées en proportion du PIB sont passées de 16,4 % en 1993-1994 à 11,3 % en 2000-2001, le pourcentage le plus bas enregistré depuis 1948-1949. Le redressement du solde budgétaire depuis 1993-1994 est attribuable pour plus des deux tiers à la baisse des dépenses de programmes.

Les soldes budgétaires provinciaux et territoriaux se sont traduits au total par un excédent record de 12 milliards de dollars en 2000-2001; il s'agit d'un deuxième exercice de suite où un excédent est enregistré à cet égard. En tout, huit provinces et deux territoires ont dégagé des excédents budgétaires en 2000-2001.

Lorsque l'on considère l'ensemble des administrations publiques, le Canada se classe au premier rang des pays du Groupe des Sept (G-7) au chapitre de l'amélioration du solde budgétaire entre 1992 et 2000. En 2000, l'excédent enregistré au Canada a représenté 3,2 % du PIB, comparativement à un déficit moyen de 0,1 % pour les pays du G-7.

Prévisions économiques et financières quinquennales du secteur privé

Chaque automne, les représentants du ministère des Finances rencontrent les économistes en chef des grandes banques à charte et de trois grands cabinets de prévisionnistes. Cet exercice vise à élaborer un ensemble d'hypothèses économiques à des fins de planification, dont se serviront ensuite les cabinets de prévisionnistes pour prévoir le solde budgétaire de l'exercice en cours et celui de chacun des cinq exercices suivants. Toutefois, en raison du degré élevé d'incertitude des prévisions à long terme, les décisions budgétaires sont basées sur un horizon mobile de deux ans.

Sans tenir compte des décisions stratégiques énoncées dans le présent budget, les prévisions moyennes du secteur privé quant à l'excédent utilisé aux fins de la planification budgétaire s'établissent à 7,3 milliards de dollars en 2001-2002, à 3,8 milliards en 2002-2003, à 5,7 milliards en 2003-2004 et en 2004-2005, à 9,7 milliards en 2005-2006 et à 14,3 milliards en 2006-2007.

Ces prévisions de l'excédent budgétaire tiennent compte du ralentissement de la croissance économique en 2001 et en 2002 de même que du rebondissement dans les années qui suivent. En outre, les ententes sur le renouvellement en matière de santé et sur le développement de la petite enfance conclues par les premiers ministres en septembre 2000 et l'incidence du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars ont restreint davantage les prévisions de l'excédent jusqu'à 2004-2005, année à laquelle le Plan aura été complètement instauré. Des excédents supérieurs sont prévus pour les exercices ultérieurs.

Ces prévisions financières sont fondées sur le sondage mené en octobre 2001 auprès d'économistes du secteur privé. Depuis, ces derniers ont revu leurs prévisions économiques à court terme afin d'y incorporer les plus récentes données, y compris celles relevant des comptes nationaux du Canada et des États-Unis pour le troisième trimestre, qui ont été rendues publiques le 30 novembre 2001. Ces hypothèses économiques rajustées ont servi à établir les prévisions budgétaires sur un horizon mobile de deux ans.

Améliorer la sécurité des Canadiens

Le budget de 2001 contient des mesures destinées à améliorer la sécurité des personnes et de l'économie en assurant la protection des Canadiens, en gardant les terroristes hors du Canada et en maintenant la sûreté, l'ouverture et l'efficacité des frontières du Canada.

En tout, le budget prévoit environ 7,7 milliards de dollars sur les cinq prochaines années pour améliorer la sécurité des Canadiens. Cela comprend 6,5 milliards pour la sécurité, y compris la sécurité aérienne et les Forces canadiennes. Cela comprend également plus de 1,2 milliard pour des initiatives frontalières afin de renforcer la sécurité à la frontière, de faciliter la circulation des personnes et des marchandises et d'améliorer l'infrastructure frontalière.

Sécurité

Renseignement et forces de l'ordre

Le budget prévoit 1,6 milliard de dollars sur les cinq prochaines années pour le renseignement et les forces de l'ordre afin :

- de former, d'équiper et de déployer un plus grand nombre d'agents du renseignement et de policiers;
- d'améliorer la coordination et l'échange d'information entre les organismes d'exécution de la loi, les services du renseignement et les agences de sécurité nationale;
- de resserrer la sécurité maritime en injectant plus de fonds au titre de la surveillance côtière;
- de renforcer le rôle du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada pour mettre fin au financement du terrorisme.

Contrôle des arrivants au Canada

La somme de 1 milliard de dollars sera affectée, sur les cinq prochaines années, à l'amélioration du contrôle des visiteurs, des immigrants et des demandeurs du statut de réfugié qui entrent au Canada. Les initiatives mises de l'avant permettront :

- un contrôle plus rigoureux aux points d'entrée au Canada et à l'étranger;
- un contrôle plus rapide et plus approfondi des personnes qui demandent le statut de réfugié.

Protection civile et déploiement militaire

Le budget de 2001 affecte plus de 1,6 milliard de dollars afin :

- de doubler la capacité de la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2), l'unité d'élite antiterroriste des Forces canadiennes;
- de soutenir la participation des Forces canadiennes à la guerre internationale contre le terrorisme;
- de financer l'achat d'équipement militaire;
- d'améliorer les laboratoires et d'acheter du matériel spécialisé pour accroître la capacité d'intervention du Canada en cas de menaces d'origine chimique, biologique ou nucléaire;
- d'augmenter la capacité de protéger l'infrastructure essentielle du Canada, comme les réseaux d'adduction d'eau et de distribution d'énergie, et les systèmes de transport et de communications.

Une nouvelle approche en matière de sécurité aérienne

La somme de 2,2 milliards de dollars sera affectée sur les cinq prochaines années au renforcement de la sécurité du transport aérien, conformément aux nouvelles normes nationales rigoureuses établies par Transports Canada. Pour veiller au respect de ces normes, le gouvernement mettra sur pied un nouvel organisme fédéral chargé de la sécurité aérienne.

Au nombre des nouvelles mesures de sécurité aérienne, mentionnons :

- la présence de policiers en civil armés à bord des avions canadiens;
- un personnel mieux formé, chargé de contrôler les passagers et les bagages à main;
- de nouveaux systèmes de détection des explosifs, à la fine pointe de la technologie, dans les aéroports du Canada;
- une présence policière accrue dans les aéroports;
- la modification permanente des portes des cabines de pilotage des avions pour les rendre plus sécuritaires;
- des zones de sécurité accrue dans les aéroports, notamment dans les aires de trafic des aérodromes et les aires de manutention des bagages.

Pour financer ces mesures, un nouveau droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, que tous les voyageurs devront payer, sera instaurée à compter du 1^{er} avril 2002.

Une frontière sûre, ouverte et efficace

Plus de 1,2 milliard de dollars seront investis dans des mesures frontalières, à la fois pour apaiser les préoccupations quant à la sécurité et pour améliorer les perspectives économiques à long terme en rendant la frontière entre le Canada et les États-Unis plus ouverte et efficace.

Sécurité et fluidité de la circulation à la frontière

De la somme de plus de 1,2 milliard de dollars consacrée aux mesures frontalières, 646 millions seront affectés à des mesures destinées à renforcer la sécurité à la frontière et à faciliter la circulation des personnes et des marchandises entre le Canada et les États-Unis. Voici quelques exemples de mesures :

- l’adoption d’une nouvelle technologie pour aider l’Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) à faciliter le passage à la frontière des marchandises et des personnes;
- la mise sur pied de nouvelles équipes canadiennes intégrées de la police des frontières, faisant appel à de nombreux organismes, pour coordonner les efforts en matière de renseignement et d’exécution de la loi le long de la frontière canado-américaine;
- l’adoption d’une technologie perfectionnée d’échange de l’information pour aider les agents des douanes à assurer un contrôle des voyageurs qui se présentent aux aéroports et à d’autres points d’entrée au pays;
- l’acquisition d’équipement plus perfectionné pour déceler les explosifs, les armes à feu et d’autres dangers sans retarder la circulation légitime des marchandises et des touristes;
- l’adoption d’une nouvelle technologie sécuritaire sur Internet pour faciliter la conformité des petites entreprises aux exigences douanières.

Infrastructure frontalière

Pour rendre la frontière plus efficace, le budget de 2001 crée un nouveau programme de 600 millions de dollars pour améliorer l’infrastructure – notamment les routes, les centres de traitement des véhicules commerciaux et la technologie – qui sous-tend les principaux postes frontaliers. Ce programme sera exécuté en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé des deux côtés de la frontière.

Investissements stratégiques – Préparer l’avenir

Le budget de 2001 répond à des besoins immédiats grâce à des investissements stratégiques et ciblés qui stimuleront la confiance dans l’économie. En même temps, il fait progresser le plan à long terme mis en place par le gouvernement tout en respectant la capacité financière de l’État.

Investir dans les initiatives de santé

Étant donné que le régime de soins de santé subventionné par l’État traduit les valeurs fondamentales que partagent tous les Canadiens, le budget :

- confirme le maintien des 23,4 milliards de dollars à l’appui des ententes sur le renouvellement en matière de santé et sur le développement de la petite enfance conclues par les premiers ministres en septembre 2000;
- majore de nouveau la contribution du gouvernement fédéral au système de soins santé en affectant 95 millions de dollars à l’Institut canadien d’information sur la santé;
- augmente de 75 millions de dollars le budget annuel des Instituts de recherche en santé du Canada.

Investir dans les compétences, l’apprentissage et la recherche

Compte tenu de l’engagement que le gouvernement a pris de donner aux Canadiens toutes les chances possibles d’améliorer leurs compétences et puisque la recherche d’aujourd’hui est la source des nouveaux emplois de demain, le budget prévoit plus de 1,1 milliard de dollars sur trois ans pour appuyer les compétences, l’apprentissage et la recherche. À cette fin, il :

- majore le soutien aux conseils sectoriels;
- améliore le soutien aux personnes handicapées qui font des études supérieures;
- réduit la période de carence du programme d’assurance-emploi à l’égard des apprentis, prévoit une déduction d’impôt au titre des dépenses d’outillage des apprentis mécaniciens de véhicules et appuie le mentorat et les services de soutien offerts aux jeunes entrepreneurs;
- exonère de l’impôt sur le revenu l’aide au paiement des frais de scolarité pour la formation de base des adultes offerte en vertu de certains programmes gouvernementaux et élargit l’accès au crédit d’impôt pour études;
- aide à compenser les coûts indirects de la recherche menée dans les universités et les hôpitaux de recherche;

- appuie les technologies de pointe et étend les initiatives régionales en matière d'innovation à l'échelle du pays en augmentant le financement du Conseil national de recherches du Canada;
- fournit des fonds supplémentaires au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et au Conseil de recherches en sciences humaines;
- prolonge le financement prévu pour les initiatives liées à Internet, notamment le programme Rescol, le Programme d'accès communautaire et Gouvernement en direct, ainsi que pour la construction de CA*net 4 – une nouvelle génération d'architecture de réseau Internet à large bande.

Au total, on estime que les dépenses du gouvernement au chapitre des sciences et de la technologie s'élèvent à 7,4 milliards de dollars en 2001-2002, soit une augmentation de 25 % par rapport au sommet atteint précédemment.

Investir dans l'infrastructure stratégique et l'environnement

Puisque les investissements dans l'infrastructure stimulent la création d'emplois et la confiance à court terme et accroissent la productivité et la compétitivité de l'économie à long terme, le budget annonce des investissements ciblés de près de 3 milliards de dollars qui permettront :

- de créer la Fondation pour l'infrastructure stratégique, à laquelle le gouvernement fédéral versera au moins 2 milliards de dollars pour financer de grands projets stratégiques;
- de confirmer l'affectation de 680 millions de dollars à un programme de subventions d'investissement afin de remédier à la pénurie de logements locatifs abordables;
- de doubler les sommes consenties au Fonds d'habilitation municipale écologique et au Fonds d'investissement municipal écologique;
- de bonifier les mesures d'encouragement pour les projets relatifs aux sources d'énergie renouvelable et à l'économie d'énergie.

Les enfants autochtones

Étant donné que le bien-être des enfants autochtones aujourd'hui se traduira par de plus solides collectivités de premières nations demain, le présent budget prévoit l'affectation de 185 millions de dollars sur les deux prochaines années, pour :

- améliorer des programmes tels que la garde d'enfants et la bonne préparation à l'école, qui appuient le développement de la petite enfance;
- intensifier les efforts afin de réduire l'incidence du syndrome d'alcoolisme fœtal et les effets de l'alcoolisme fœtal dans les réserves;
- majorer les fonds servant à appuyer les enfants qui vivent dans les réserves et ont des besoins particuliers à l'école.

Intensifier l'aide internationale

Le Canada est conscient de l'importance de venir en aide aux personnes les plus démunies qui vivent au-delà de ses frontières; c'est pourquoi le budget augmente l'aide internationale de 1 milliard de dollars sur trois ans. Le budget prévoit notamment les mesures suivantes :

- un engagement de 500 millions de dollars à l'égard d'un fonds visant à promouvoir le développement durable en Afrique;
- la prestation d'une aide humanitaire d'urgence en Afghanistan.

Gestion financière en période d'incertitude

Le présent budget prévoit des budgets équilibrés ou excédentaires pour 2001-2002 et chacun des deux exercices suivants. Les perspectives économiques mondiales demeurent incertaines. Toutefois, selon la moyenne des quatre prévisions les plus pessimistes du secteur privé, des budgets équilibrés sont encore prévus pour chacun des exercices paraissant au plan budgétaire.

Les dépenses de programmes devraient augmenter de 9,4 % en 2001-2002. Près des trois quarts de cette hausse sont attribuables aux transferts en espèces plus considérables aux provinces et aux territoires en matière de soins de santé, au financement pour améliorer la sécurité et à la bonification des prestations d'assurance-emploi et des prestations aux aînés.

Les recettes budgétaires devraient reculer en 2001-2002, sous l'effet de la deuxième année de mise en œuvre du plan de réduction des impôts du gouvernement, du report de six mois du versement des acomptes provisionnels mensuels de l'impôt des sociétés des petites entreprises et de la faiblesse de l'économie.

Le ratio de la dette au PIB devrait passer sous le cap des 50 % en 2002-2003, soit le niveau le plus bas en 17 ans.

Des circonstances imprévisibles, à savoir le ralentissement économique mondial et les attentats terroristes du 11 septembre, ont créé des tensions financières exceptionnelles. C'est pourquoi le gouvernement appliquera la mesure de prudence économique et une partie de la réserve pour éventualités à chacun des exercices prévus au plan budgétaire. La réserve pour éventualités s'établit à 1,5 milliard de dollars en 2001-2002, à 2,0 milliards en 2002-2003 et à 2,5 milliards en 2003-2004. Le gouvernement a l'intention de rétablir la réserve habituelle et la mesure de prudence aussitôt que possible.

En période de prospérité économique, le gouvernement a remboursé un montant important de la dette, soit 35,8 milliards de dollars au cours des quatre dernières années. En raison du ralentissement actuel de l'économie, il ne fera aucun remboursement cette année. Tout excédent à la fin de l'exercice 2001-2002 sera réservé à la Fondation pour l'infrastructure stratégique et au Fonds pour l'Afrique.

Résumé des initiatives de dépenses et de recettes depuis l'Énoncé économique d'octobre 2000

Le tableau 1 expose l'incidence financière des mesures de dépenses et de recettes mises de l'avant dans le présent budget. Le tableau 2 présente pour sa part l'incidence financière des mesures annoncées entre l'Énoncé économique d'octobre 2000 et le budget de 2001. Enfin, le tableau 3 montre l'incidence financière de l'ensemble des mesures proposées depuis l'Énoncé économique d'octobre 2000.

Le coût total des mesures prises au cours des trois exercices allant de 2001-2002 à 2003-2004 s'établit à 8,5 milliards de dollars, dont près de la moitié – 4,2 milliards – se rapporte à des mesures visant à améliorer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.

Tableau 1

*Mesures de dépenses et mesures de recettes
proposées dans le budget de 2001*

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004
	(M\$)		
Mesures de dépenses proposées dans le présent budget			
Améliorer la sécurité des Canadiens			
Sécurité	1 067	1 217	1 236
Une frontière canada-américaine sûre, ouverte et efficace	72	306	260
Total	1 139	1 523	1 496
Préparer l'avenir			
Investir dans la santé	105	78	78
Investir dans les compétences, l'apprentissage et la recherche	429	318	318
Infrastructure stratégique et environnement	207	181	234
Fondation pour l'infrastructure stratégique : engagement minimal de 2 milliards			
Enfants autochtones		90	95
Aide internationale	215		285
Fonds pour l'Afrique : engagement de 500 millions			
Total	956	667	1 010
Activités ministérielles	569	361	198
Total des mesures de dépenses	2 664	2 551	2 703
Mesures de recettes et de recouvrement de coûts proposées dans le présent budget			
Report des acomptes provisionnels d'impôt des petites entreprises	2 000	-2 000	
Dépenses fiscales	10	40	60
Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien		-430	-445
Recouvrement de coûts		-50	-50
Total	2 010	-2 440	-435
Total des mesures de dépenses, de recettes et de recouvrement de coûts	4 674	111	2 268

Tableau 2*Mesures de dépenses et mesures de recettes
annoncées avant le budget de 2001*

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004
		(M\$)	
Mesures de dépenses			
Améliorer la qualité de vie des Canadiens et de leurs enfants			
Santé communautaire et environnement	173	180	167
Culture et image de marque du Canada à l'étranger	305	395	196
Stratégie antidrogue et de prévention du crime	30	30	30
Prestations d'assurance-emploi	35	89	89
Sécurité des collectivités et prévention du crime	23	32	45
Total	565	726	526
Permettre à l'économie canadienne d'innover davantage			
Recherche et développement Gouvernement en direct	120		
Fournir des services publics essentiels			
Rajustement économique	183	103	120
Intensification de la coopération internationale	25	37	26
Total	208	140	146
Total des mesures de dépenses	894	866	672
Mesures de recettes			
Dons de certaines valeurs mobilières cotées en bourse à des organismes de bienfaisance		70	70
Hausses de la taxe sur le tabac	-275	-440	-440
Total	-275	-370	-370
Total des mesures de dépenses et des mesures de recettes	619	496	302

Tableau 3

Mesures de dépenses et mesures de recettes proposées depuis l'Énoncé économique d'octobre 2000

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004
	(M\$)		
Mesures de dépenses			
Améliorer la sécurité des Canadiens	1 139	1 523	1 496
Préparer l'avenir	1 076	667	1 010
Améliorer la qualité de vie des Canadiens et de leurs enfants	565	726	526
Fournir des services publics essentiels	777	501	344
Total	3 557	3 417	3 375
Mesures de recettes et de recouvrement de coûts			
Report des acomptes provisionnels d'impôt des petites entreprises	2 000	-2 000	
Dépenses fiscales	10	105	120
Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien		-430	-445
Hausses de la taxe sur le tabac	-275	-440	-440
Recouvrement de coûts		-50	-50
Total	1 735	-2 815	-815
Total des mesures de dépenses et des mesures de recettes depuis l'Énoncé économique d'octobre 2000	5 293	602	2 560

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Perspectives financières jusqu'en 2003-2004

Le tableau 4 présente les perspectives financières jusqu'en 2003-2004 en tenant compte des mesures de dépenses et de recettes proposées depuis l'Énoncé économique d'octobre 2000.

Tableau 4

État récapitulatif des opérations : budget de 2001

	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004
	(G\$)			
Opérations budgétaires				
Recettes budgétaires	178,6	171,3	174,7	180,7
Dépenses de programmes	119,3	130,5	136,6	140,2
Solde de fonctionnement	59,2	40,7	38,2	40,4
Frais de la dette publique	42,1	39,2	36,3	38,1
Moins : réserve pour éventualités		1,5	2,0	2,5
Solde budgétaire	17,1	0,0	0,0	0,0
Dettes publiques nettes¹	547,4	547,4	547,4	547,4
Opérations non budgétaires				
Prêts, placements et avances	-1,7	-1,9	-1,9	-2,2
Comptes de pension et autres comptes	1,3	-1,7	0,0	2,6
Autres	2,2	1,7	0,9	0,8
Total	1,8	-1,9	-1,0	1,2
Ressources ou besoins financiers	19,0	-1,9	-1,0	1,2
En pourcentage du PIB				
Recettes budgétaires	16,9	15,8	15,9	15,5
Dépenses de programmes	11,3	12,0	12,4	12,1
Frais de la dette publique	4,0	3,6	3,3	3,3
Dettes publiques nettes¹	51,8	50,5	49,9	47,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Sans autre remboursement de la dette.